

Compte rendu du SamediICEM

Samedi 8 février 2020

à l'école Matisse – Mulhouse

Classe de Christine Durand

*Compte rendu rédigé avec les notes
d'Hélène, Annie et Claudine*

Fil rouge de l'année : l'autonomie

2^e séance de réflexion

Après avoir travaillé sur les définitions de l'autonomie, nous vous proposons d'entrer dans le partage de nos actions pour apprendre l'autonomie à nos élèves.

*Pourquoi insister sur l'autonomie ?
Comment et grâce à quels outils et consignes travailler en autonomie ?
Quels avantages pour les enfants ?*

Propositions de travail et d'échanges pour l'après-midi

- "Quoi de neuf ?"
- Un temps pratique d'accueil : apprentissage d'une méthode de fabrication de cahiers par les élèves
- L'autonomie : premières réflexions - premières mises en œuvre depuis la rentrée - organisation du travail
- Quelques nouvelles du mouvement national ICEM-pédagogie Freinet
- Moment de célébration pour ne pas se quitter dans la précipitation

Aujourd'hui, à l'heure où nous nous penchons sur ce compte rendu, la problématique a complètement changé ! L'autonomie nécessaire là est celle des enfants chez eux, derrière leur écran, leurs fichiers, leurs cahiers ou avec les consignes de travail transmises par les enseignants, via les parents. Peu à voir avec nos échanges du 8 février. Il nous tarde à tous que l'école reprenne mais il va sans doute falloir d'autres outils pour parer à des ruptures de tous ordres du présentiel à l'école...

34

Revenons à la rencontre.

La première partie a été consacrée à la fabrication des cahiers proposée par Christine. Elle fait l'objet d'un article à part, avec les éléments de montage.

"Quoi de neuf ?"

Avant d'entrer dans le vif du sujet de l'autonomie, Hélène et Christine ont parlé de la rencontre des

représentants des associations ICEM de la fédération, et notamment d'une lettre écrite par quelques participants appelant à une convergence des luttes en France.

L'occasion d'aborder un peu la dimension politique de l'engagement à l'ICEM. Est-ce que mon adhésion à l'ICEM a une dimension politique ? Est-ce que les choix pédagogiques que je fais ont une dimension politique ? Sans doute sera-t-il intéressant de reprendre ce débat à l'occasion !

L'autonomie

Nous poursuivons notre réflexion sur l'autonomie des enfants à l'école, en nous appuyant notamment sur le dossier « Les chemins de l'autonomie » paru dans le Nouvel Educateur n°244 en novembre 2019.

On peut l'acheter au numéro sur le site de l'ICEM et le feuilleter ici :

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/11/06112019Article637086228260961426.aspx>
ou <https://tinyurl.com/ydahjww5>

En pédagogie Freinet, quelle est la problématique de l'autonomie ? L'autonomie pour quoi ?

L'éducation à l'autonomie a pour objectif la construction d'un être libre. L'autonomie vise la liberté et non la production autonome. Freinet n'a pas utilisé le mot autonomie, mais bien celui de liberté !

Au cours de notre première rencontre sur le sujet,

nous nous sommes appuyés sur trois aspects de l'autonomie, en référence à Philippe Foray, et définis par Sylvain Connac, dans « Enseigner sans exclure ».

• L'autonomie fonctionnelle

C'est la capacité d'agir par soi-même dans le monde, agencer les moyens, mettre en œuvre des savoirs et des savoir-faire, tenir compte des contraintes.

• L'autonomie morale et juridique

Choisir par soi-même, c'est pouvoir faire des choix de vie, conduire sa vie selon certaines priorités relatives à ce qui nous semble bon ou désirable. C'est aussi un pouvoir d'exercer ses droits reconnus par la loi à toute personne.

• L'autonomie Intellectuelle

Penser par soi-même, c'est diriger ses pensées. Les humains ne sont pas dirigés par leurs réflexes mais se dirigent eux-mêmes.

Afin de concrétiser ces notions pour nos classes, nous avons procédé à un remue-méninge sous la forme d'un tableau :

<i>Agir par soi-même :</i>	<i>Choisir par soi-même :</i>	<i>Penser par soi-même :</i>
autonomie fonctionnelle	autonomie morale et juridique	autonomie intellectuelle
<ul style="list-style-type: none"> - pédagogie du projet - travail de groupe - ateliers de recherche - ateliers coopératif avec objectif fixé : chacun a un rôle spécifique lié à l'objectif visé et au type de travail - plan de travail - ceintures par discipline - moments de retour sur son travail - organisation du tutorat, de l'aide - gestion du travail personnel - entraide - texte libre - marché de connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> - pédagogie du projet - conseil d'élèves - ceintures de comportement - entraide - texte libre 	<ul style="list-style-type: none"> - pédagogie du projet - Quoi de neuf ? - atelier philo - retour sur les rôles dans le groupe - marché de connaissance - ceintures qui permettent de savoir s'auto-évaluer - entraide apprise - texte libre

Un échange nécessaire pour poursuivre le débat.

La coopération mène à la responsabilité et non à l'autonomie. L'autonomie est un moyen et pas une fin. Si on veut que l'enfant soit responsable et libre, l'enseignant aura une posture d'accompagnement et non de dépendance, un lâcher-prise. (Référence à Dominique Bucheton)

Comment l'enfant peut-il exprimer sa liberté si l'enseignant a trop de contrôle ? Comment créer la confiance ? Les enfants ont besoin d'avoir confiance, ils ont besoin de savoir qui tient le bateau, qui dirige en classe. Cela les rassure, ils doivent faire l'expérience, peu à peu, que certaines choses sont possibles, qu'ils peuvent se prendre en main, choisir, décider, et qu'ils sont pris au sérieux. Ils vont se prouver qu'ils peuvent penser par eux-mêmes.

Comment créer ces conditions de la confiance ?

- Le débat philo est une excellente porte d'entrée à cette confiance. L'enseignant permet aux différents points de vue de s'exprimer sans jugement.
- La possibilité de dire « je n'ai pas compris », pour ne pas faire « comme si » tout était bien.
- La loi « on ne se moque pas ».
- L'enseignant doit croire à son rôle de lâcher-prise mais ne pas se mentir ou mentir aux enfants, ce qui implique de ne pas leur faire leur croire qu'ils ont un pouvoir qu'ils n'ont pas.

Quels sont les moyens et les propositions pour permettre au maximum d'enfants de devenir autonomes ?

Il s'agit de tenir compte des différences entre les enfants et mettre en place des moments où les enfants peuvent s'exprimer, s'écouter : lecture de textes libres, quoi de neuf, atelier philo, atelier psycho.

1. Le texte libre est la technique fondamentale à mettre en place. Il a une très grande importance dans la construction de l'autonomie parce qu'il rend possible la parole personnelle, les compétences en expression écrite, il renforce la confiance en soi, permet l'expression des désirs propres, des rêves...).

Les textes libres doivent être valorisés : les afficher dans le couloir, les diffuser, les partager, les faire paraître dans le journal de la classe, de l'école, dans la Gerbe d'histoire d'enfants ...

Aider les enfants qui n'ont pas accès à l'écriture libre par la dictée à l'adulte, l'entraide entre en-

fants, le dessin, le commentaire d'images...

2. Le « Quoi de neuf ? » a toute sa place dans les temps de parole organisés dans l'emploi du temps de la classe, mais il convient d'être attentif car certains enfants n'osent pas prendre la parole devant leurs camarades. S'inscrire dans ce temps est difficile pour eux. Par ailleurs, en REP+ le « Quoi de neuf ? » n'est pas toujours facile à animer ou à gérer en raison des types de thématiques qui sont parfois abordés, en raison de la nécessité pour certains enfants de faire une véritable coupure entre l'univers de la maison et l'école.

3. L'atelier philo permet que la parole et la pensée de chacun soient accueillies. Les enfants voient, et sentent au plus profond d'eux-mêmes que leurs paroles sont entendues, qu'elles ont le même poids et la même valeur, quel que soit le niveau scolaire.

4. L'atelier psycho permet l'expression d'une parole intime par écrit : un sujet est donné (par exemple la peur, l'amitié) ; chaque élève dispose d'un papier sur lequel il note ce qu'il ressent. Il ne signe pas : l'expression est anonyme. Au bout de 7 minutes, l'enseignant ramasse tous les papiers et lit les mots des enfants puis il les jette. Aucun commentaire n'accompagne ce moment. Le fait que toutes les expressions sont possibles libère certains enfants et permet l'expression de non-dits. Mais l'enseignant est également attentif aux réactions non verbales.

Comment transférer toutes ses capacités développées dans tous les temps d'apprentissage ?

L'oral qui permet d'acquérir des compétences par l'instauration de temps réguliers a toute sa place dans les apprentissages. Ces temps oraux permettent également la réflexion collective à partir des notes prises.

Au moment du bilan des projets et des séances d'apprentissage, des questions sont posées :

- Qu'est-ce qui s'est passé ?
- Qu'a-t-on appris ? compris ?
- Quel est le biais de raisonnement ? Ou quelles sont les fausses représentations que cette séance a remises en question ou déconstruites « avant je croyais que... maintenant j'ai compris que... » ?

Le travail collectif ou par petits groupes sur les erreurs permet de traquer les différences de raisonnement et de revoir plus précisément certains apprentissages. Chaque enfant a le droit de se tromper et a sans doute eu de bonnes raisons de le faire ou comprend les raisons pour lesquelles il s'est trompé.

Pendant la correction des textes libres on s'interroge :

- Pourquoi telle ou telle phrase est-elle incohérente ?
- Qu'est-ce qu'on ne comprend pas et pourquoi ?
- Que faut-il préciser ? reformuler ?

Ainsi, certains paragraphes de textes libres seront repris, relus, améliorés (avec l'autorisation de l'auteur). Les enfants travaillent, proposent diverses améliorations qui sont notées, comparées, oralisées. L'auteur choisit celle qu'il préfère. Lorsque son texte est finalisé et qu'il va être affiché ou paraître c'est un moment de grande satisfaction pour lui.

Quels sont les problèmes très concrets liés à l'éducation à l'autonomie ?

- Comment organiser, cadrer, permettre la libre circulation dans la classe, dans les couloirs, dans l'école, dans la cour, pendant les cours ?
- Comment penser les lieux de circulation et de vie : les droits et les règles liés à la circulation et à la vie en classe et dans l'école des enfants (Jean Le Gal)
- Comment introduire, organiser, favoriser l'expression dans les différents domaines d'enseignement ?

Notre moment de remerciements en fin de Sa-medICEM

Nous l'avons aussi appelé « célébrations », qui est un mot issu de la communication non-violente, mais qui ne fait pas l'unanimité ! Il s'agit d'exprimer les points positifs de la ren-

contre, les « mercis du jour », sans commentaires, ni rebondissements :

- après-midi riche
- échanges intéressants
- je me suis sentie à l'aise
- bon accueil, vivifiant
- l'atelier philo m'a intéressé
- la fabrication des cahiers était chouette
- les réflexions sur l'autonomie m'ont fait avancer
- je retiens l'importance du statut de l'erreur
- en réfléchissant sur l'autonomie, je réfléchis sur moi-même
- ces échanges nourrissent notre bataille quotidienne au milieu de la multitude d'informations et de publicités notamment.

En conclusion, Mérieux a écrit : « L'autonomie s'apprend, elle ne se décrète pas. C'est l'apprentissage de la capacité à se conduire soi-même. »

Références

Pédagogie de l'autonomie et désir d'apprendre, Philippe Foray, Professeur en sciences de l'éducation à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne

Devenir autonome – Apprendre à se diriger soi-même, Philippe Foray, ESF Sciences Humaines, Paris, 2016.2.

Enseigner sans exclure – La Pédagogie du colibri, Sylvain Connac, ESF Sciences Humaines, Paris, 2017.

Coopérer à l'oral :

http://www2.occe.coop/sites/default/files/fichiers-joints/274-p_14-16.pdf

